

La fugue du prince Carol de Roumanie

ELLE DONNE DE GRANDS ESPIRS A SA PREMIERE FEMME

M^{me} ZIZI LAMBRINO

Le correspondant du «Daily Mail» à Milan précise que la personne qui se trouve en compagnie du prince Charles est la fille d'un commerçant israélite de Jassy. Elle avait déjà accompagné le prince lorsqu'il s'était rendu à Londres pour assister aux funérailles de la reine Alexandra.

On dit que le prince a été probablement contraint de renoncer à ses droits de prince royal, mais l'assentiment de la Couronne avait accepté sa renonciation, il parut surpris et agité.

D'autre part, d'après des renseignements de source roumaine bien informée, assurément, la décision prise par le prince Carol serait due essentiellement à la réputation que lui inspirent les servitudes inhérentes aux fonctions royales. Ses aventures sentimentales ne sont pas prises au sérieux par ceux qui connaissent son caractère un peu frivole.

D'autre part, le «People», de Londres, publie l'histoire obtenue par son correspondant parisien de Mme Zizi Lambrino, la première femme du prince Carol :

« Je ne sais, a déclaré Mme Lambrino, ce que signifie exactement tout ce que l'on dit sur le prince Carol, mais j'espère que c'est pour moi prince et pour moi le bonheur en perspective après tout ce que nous avons souffert ».

Comme le correspondant du «People» comptait le soir de son interlocutrice à celui de l'impératrice Joséphine, Mme Lambrino répondit :

« Ce n'est pas tout à fait la même chose, car la pauvre Joséphine a été sacrifiée par le sort d'une dynastie, tandis que moi j'ai été sacrifiée sur l'autel de la dynastie, tout comme le prince lui-même ».

Elle raconte ensuite dans quelles conditions le prince Carol fut obligé de se séparer d'elle. On se souvient de la cour de Roumanie pour persuader Carol de la quitter et à elle-même on avait offert une fortune.

Mais qu'on eût fait la femme la plus riche du royaume. Qu'est-ce que la richesse comparée à l'amour ? c'est l'amour seul qui compte. Mon seul désir a été de rester avec le prince. Mais j'ai dû accepter la séparation.

On annonce, d'autre part, que des bandits ont attaqué le quartier des abattoirs de Damas. Quatre bandits ont été tués. Les autres ont pris la fuite.

Un groupe qui avait attaqué les barreaux de Bassirah a été repoussé.

LE CONFLIT DE MOSSOUL

Les journaux de Constantinople cités par la presse de Londres, disent que le gouvernement d'Angora repoussera la proposition britannique tendant à régler la question de Mossoul au moyen de négociations directes sur la base de la conclusion d'accords économiques.

LES DECISIONS SOCIALISTES SUR LA PARTICIPATION

La Fédération socialiste de la HAUTE-GARONNE s'est déclarée favorable à la participation ministérielle, sans condition, sur un programme arrêté d'avance avec le Parti radical. Celle de la LOIRE s'est prononcée pour la participation, avec la constitution immédiate, d'un Gouvernement de salut public. Celle de la HAUTE-VOIE s'est prononcée favorable à la participation. Celle du CHER s'est prononcée contre la participation ministérielle par trois voix, à la motion Paul Faure contre deux à la motion Renaudie. Celle de la HAUTE-VIENNE s'est prononcée contre la participation par 122 voix contre 25.

La Fédération du LOIRET s'est prononcée pour la participation.

La Fédération des VOSGES s'est prononcée en faveur de la participation.

OBSÈQUES D'UNE VICTIME DE L'AVIATION

Hier matin, ont été célébrées, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques du pilote aviateur Marius Raveu, qui se tua mercredi dernier à Veizy.

M. Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique était représenté dans l'assistance.

Avant pris place de nombreux pilotes civils et militaires des centres de Buc, Le Bourget et Villacoublay.

Au cimetière Notre-Dame, avant l'inhumation, M. Richard a pris la parole au nom de l'Aéro-Club de France.

« VOTRE MARI VIENT DE SE PENDRE »

C'ETAIT FAUX, MAIS L'ÉPIÈRE FUT DÉVALISÉE

Une épicière de la rue de Turenne, à Paris, Mme Dupuy, assistait samedi soir au spectacle d'un grand théâtre des boulevards, où se passait un entr'acte, un monsieur fort bien mis l'accosta en ces termes :

— Madame, j'ai une mauvaise nouvelle à vous apprendre. Votre mari que vous avez quitté tout à l'heure, vient de se pendre !

Défaillante de douleur, Mme Dupuy suivit ce message de mort dans un taxi qui les emmena rue de Turenne. Là, sans même remarquer la disparition de son compagnon de voiture, elle gravit quatre à quatre l'escalier, ouvrit la porte avec une hâte affolée et tourna le commutateur électrique, aperçut au lieu et place du cadavre annoncé à l'entrée, son mari en excellente santé, dormant dans son lit.

Elle le réveilla et lui fit le récit de la mauvaise farce dont elle venait d'être victime.

— Quelle idiote plaisanterie ! Faire aux gens des peurs pareilles ! Pour rien, pour le plaisir !

— Non, le sinistre farceur ne travaillait pas pour le plaisir. Sa mystification avait eu pour but de dépouiller la trop confiante épicière de son collier de perles valant 30.000 francs, de son sac à main et de son sautoir.

Mme Dupuy, encore sous le coup de la double émotion éprouvée, vient de porter plainte.

SCANDALE AMÉRICAIN

On mande de New-York à la « Chicago Tribune » :

« On s'intéresse beaucoup à une affaire de monopole d'aluminium dans laquelle serait impliqué M. Mellon. La Compagnie américaine d'aluminium, dit-on, est, en fait, dirigée par M. Mellon et son frère Richard. On leur reproche d'avoir violé la loi sur les trusts ».

ACQUITTEMENT DE FONDEURS D'OR

Devant la 11e Chambre correctionnelle, hier après-midi, comparait M. Lafont, coiffeur en métaux précieux et M. Panazza, vendeur du cotin rouge et fondateur à Paris, inculpés, le premier pour fraude et trafic de monnaies nationales et le second pour avoir procédé à la fusion du métal.

L'inculpation portée contre M. Lafont était fondée sur le fait qu'il avait été trouvé porteur d'un lingot d'or de 4 kilos d'une valeur de 80.000 francs et de plusieurs lingots d'argent du contenu et fondus à Paris.

M. Panazza, accusé de possession de 800/1000 pour l'or et de 830/1000 pour l'argent, exactement semblables à ceux des monnaies nationales.

Le Tribunal a prononcé l'acquittement des deux prévenus.

L'aide soviétique à l'émir Abd el Krim

CE DERNIER VIENT D'ADRESSER SES FERMEMENTS A MOSCOU

On s'est souvent demandé comment Abd el Krim pourrait se procurer les ressources financières et les munitions nécessaires pour continuer les hostilités. On disait tout d'abord que les Rifains disposaient des armes et des munitions qu'ils avaient enlevées aux Espagnols au cours de la période de début de la guerre. Cette explication pouvait paraître plausible pour les premiers mois de la nouvelle campagne du Rif, mais il est évident qu'elle n'est plus aussi satisfaisante depuis longtemps déjà. En effet, en raison de la prolongation des hostilités, les stocks de munitions espagnoles pillées sont certainement épuisés et Abd el Krim n'aurait pas pu prendre l'offensive sur deux fronts à la fois avec l'intensité que l'on sait s'il n'avait pas eu d'autres ressources de ravitaillement.

Les deux dépêches suivantes nous apprennent à cet égard des indications instructives :

« Genève, 3 janvier. — Abd el Krim a adressé une longue lettre de remerciements au gouvernement soviétique. Il remercie pour l'aide de la III^e Internationale, l'envoi d'argent, d'armes et d'excellents officiers, surtout utiles à son artillerie ».

« Genève, 3 janvier. — Le 26 novembre, la délégation d'Abd el Krim est repartie de Moscou pour le Rif, par Constantinople. L'exécutif de la III^e Internationale lui a adjoint trois agents marocains et deux Russes, l'aviateur ex-lieutenant Constantin Bogorodsky et l'ancien colonel d'artillerie Sergé Kangusheff ».

LA GUERRE EN SYRIE

Le correspondant du « Daily Express » mande de Beyrouth que le sultan Atchrahe a repoussé l'intervention des Druses du Liban, en vue d'arriver à un accord avec la France.

On annonce, d'autre part, que des bandits ont attaqué le quartier des abattoirs de Damas. Quatre bandits ont été tués. Les autres ont pris la fuite.

Un groupe qui avait attaqué les barreaux de Bassirah a été repoussé.

UN MEURTRIER INVOLONTAIRE ACQUITTÉ PAR LES ASSISES

René Torcapel fut alors poursuivi devant les assises du Calvados, où il comparut en octobre 1924. Une inculpation de corps ayant entraîné la mort, fut acceptée par le jury. Les fils Goussmel, André et Léon, âgés respectivement de 22 ans et de 18 ans, n'acceptèrent pas l'accusation d'adultère. Ils ne cachèrent pas qu'à l'occasion ils auraient voulu la mort de leur père.

Torcapel quitta prudemment la région. Il entra à Valenciennes, où il fut arrêté par la police, qui le délégua en mission à Cherbourg.

La semaine dernière, M. Torcapel père, qui était contractuellement usier, décéda d'un aneurisme de l'aorte, à l'âge de 65 ans. Son fils, René Torcapel, le fit enterrer à Déaulville et fut l'idée de faire exhumer sa mère, enterrée à Varraville. Il tint son projet en secret jusqu'à hier après-midi, pour y régler les détails du transfert.

UN ENFANT ROULA SUR LE TROTTOIR LE PÈRE SE TUA D'UNE BALLE AU CŒUR

Le bébé qu'elle tenait toujours dans ses bras alla rouler sur le trottoir. Puis Couillard se précipita sur le bébé et se tua d'une balle au cœur.

Les voisins recueillirent les deux enfants, dont l'aîné terrifié par le drame, pleurait à Varraville. Il tint son projet en secret jusqu'à hier après-midi, pour y régler les détails du transfert.

UN CHASSEUR TUA UN BERGER QUI MENAÇAIT SON CHIEN

Au cours d'une partie de chasse dans les bois de Saint-Mathieu-de-Trévers, près de Montpellier, un chien ayant traversé un troupeau de moutons que gardait le nommé Joseph Cazergues, âgé de 62 ans, celui-ci jeta une grosse pierre. Au moment où il allait la lancer sur l'animal, le propriétaire du chien, nommé Joseph Cazergues, âgé de 55 ans, intervint.

Une altercation s'ensuivit, au cours de laquelle une détonation retentit. Le berger tomba foudroyé.

Arrêté peu après, Cazergues se défendit d'avoir tiré sur la victime et prétendit que le coup était parti accidentellement.

Il a été conduit à Montpellier et écroué à la maison d'arrêt.

UN PÈRE TUA SA FILLE PARCE QU'ELLE ÉTAIT INFIRME

Un portier du collège de Bedford (Angleterre), Percy Townsend, pour libérer sa fille Phyllis, âgée de 18 ans, malade et infirme, des difficultés de la Bretonnicie, à Paris, tira d'un coup de revolver et s'est ensuite suicidé.

Le portier prit un revolver d'ordonnance dans un musée dont il avait la charge au collège et se posta dans le poudrier, où il savait que Phyllis venait chaque soir d'aller à manger aux volailles. Il tira sur la jeune fille presque à bout portant une balle qui la tua.

Le meurtrier s'est ensuite logé une balle dans la tempe droite.

Tous deux ont été transportés à l'hôtel. Le père a été ramené aussitôt après son arrivée. Quant à Mlle Coternaz, elle est dans le coma. Sa famille, qui habite Cluse (Haute-Savoie), a été prévenue.

UN JALOUX CRIMINEL SE SUICIDA

Un concours d'usage causé par la jalouse survenue entre deux jeunes filles, Phyllis, âgée de 18 ans, malade et infirme, des difficultés de la Bretonnicie, à Paris, tira d'un coup de revolver et s'est ensuite suicidé.

Le portier prit un revolver d'ordonnance dans un musée dont il avait la charge au collège et se posta dans le poudrier, où il savait que Phyllis venait chaque soir d'aller à manger aux volailles. Il tira sur la jeune fille presque à bout portant une balle qui la tua.

Le meurtrier s'est ensuite logé une balle dans la tempe droite.

Tous deux ont été transportés à l'hôtel. Le père a été ramené aussitôt après son arrivée. Quant à Mlle Coternaz, elle est dans le coma. Sa famille, qui habite Cluse (Haute-Savoie), a été prévenue.

SAAGLIANTES TRAGÉDIES

La vengeance d'un fils deux ans après la mort de son père

Il faut remonter à deux années en arrière pour trouver l'origine du drame qui, dimanche soir, ensanguina la petite commune de Varraville. Une question de droits d'herbe dans les marais de la région séparait depuis longtemps les familles Torcapel et Goussmel.

Un jour de juillet 1924, une discussion s'engagea entre le gendre Trouin contre M. Goussmel père et René Torcapel, alors âgé de 26 ans. On en vint aux mains et l'écrouel ayant blessé le père Goussmel, celui-ci tomba à la renverse et se tua d'une balle au cœur, dont il décéda quelques jours plus tard.

UN MEURTRIER INVOLONTAIRE ACQUITTÉ PAR LES ASSISES

René Torcapel fut alors poursuivi devant les assises du Calvados, où il comparut en octobre 1924. Une inculpation de corps ayant entraîné la mort, fut acceptée par le jury. Les fils Goussmel, André et Léon, âgés respectivement de 22 ans et de 18 ans, n'acceptèrent pas l'accusation d'adultère. Ils ne cachèrent pas qu'à l'occasion ils auraient voulu la mort de leur père.

Torcapel quitta prudemment la région. Il entra à Valenciennes, où il fut arrêté par la police, qui le délégua en mission à Cherbourg.

La semaine dernière, M. Torcapel père, qui était contractuellement usier, décéda d'un aneurisme de l'aorte, à l'âge de 65 ans. Son fils, René Torcapel, le fit enterrer à Déaulville et fut l'idée de faire exhumer sa mère, enterrée à Varraville. Il tint son projet en secret jusqu'à hier après-midi, pour y régler les détails du transfert.

UN ENFANT ROULA SUR LE TROTTOIR LE PÈRE SE TUA D'UNE BALLE AU CŒUR

Le bébé qu'elle tenait toujours dans ses bras alla rouler sur le trottoir. Puis Couillard se précipita sur le bébé et se tua d'une balle au cœur.

Les voisins recueillirent les deux enfants, dont l'aîné terrifié par le drame, pleurait à Varraville. Il tint son projet en secret jusqu'à hier après-midi, pour y régler les détails du transfert.

UN CHASSEUR TUA UN BERGER QUI MENAÇAIT SON CHIEN

Au cours d'une partie de chasse dans les bois de Saint-Mathieu-de-Trévers, près de Montpellier, un chien ayant traversé un troupeau de moutons que gardait le nommé Joseph Cazergues, âgé de 62 ans, celui-ci jeta une grosse pierre. Au moment où il allait la lancer sur l'animal, le propriétaire du chien, nommé Joseph Cazergues, âgé de 55 ans, intervint.

Une altercation s'ensuivit, au cours de laquelle une détonation retentit. Le berger tomba foudroyé.

Arrêté peu après, Cazergues se défendit d'avoir tiré sur la victime et prétendit que le coup était parti accidentellement.

Il a été conduit à Montpellier et écroué à la maison d'arrêt.

UN PÈRE TUA SA FILLE PARCE QU'ELLE ÉTAIT INFIRME

Un portier du collège de Bedford (Angleterre), Percy Townsend, pour libérer sa fille Phyllis, âgée de 18 ans, malade et infirme, des difficultés de la Bretonnicie, à Paris, tira d'un coup de revolver et s'est ensuite suicidé.

Le portier prit un revolver d'ordonnance dans un musée dont il avait la charge au collège et se posta dans le poudrier, où il savait que Phyllis venait chaque soir d'aller à manger aux volailles. Il tira sur la jeune fille presque à bout portant une balle qui la tua.

Le meurtrier s'est ensuite logé une balle dans la tempe droite.

Tous deux ont été transportés à l'hôtel. Le père a été ramené aussitôt après son arrivée. Quant à Mlle Coternaz, elle est dans le coma. Sa famille, qui habite Cluse (Haute-Savoie), a été prévenue.

Une scène furieuse dans un cabaret de Roubaix

Un mari tua sa femme portant leur enfant dans ses bras

Hier, vers 14 h. 40, un homme en état d'ivresse malséso, se précipita au débit tenu par Derive, rue Pierre de Roubaix, 30, à Roubaix, demandant à louer une chambre garnie.

Mme Derval Véronique, âgée de 38 ans, qui reçoit sa demande, refusa de lui louer et pour éviter des pourparlers inutiles, elle invita l'ivrogne à sortir.

Celui-ci, Lesage Georges, sorti furieux, proféra des injures et fousa claquer la porte. Mais à peine était-il sorti qu'il se ravisa. Il entra en trombe dans le débit, injuria violemment la tenancière qui, vainement, le pria de disparaître.

La discussion était d'une telle violence que le mari de Mme Derval intervint. Ce que voyant Lesage arma un couteau et s'élançant sur le débitant lui en porta un coup à la gorge et au bras gauche.

Ce fut alors une véritable bataille. On ne parvint pas à réduire ce fou furieux, qui renversa chaises et tables.

Le vacarme était si grand, qu'un voisin, M. Senus Emile, 48 ans, concubiner, rita des Longues-Haies, vint, brusquement, essayer de mettre un terme à cette scène. Mais lui en prit, Lesage le blessa d'un coup de couteau à la main droite et il se blessa en outre à la tête, s'abattit dans le ruisseau, foudroyé.

LA COLÈRE ROUGE D'UN MARI A WATTELOS

Un petit drame s'est déroulé vendredi soir, dans le quartier du Touquet, à Wattelos. Deux voisins, Gilbert Steuperaert et Yvo Vermeiren, demeurant au même endroit, se disputèrent le premier jour de l'an dans plusieurs établissements du quartier.

Dans la soirée, la femme Steuperaert alla au milieu de la rue de la gare, sans motif, vers 8 h. 30. Steuperaert laissant sa femme seule, retourna chez lui pour attendre le retour de sa femme, qui ne revint pas.

Le mari, en voyant arriver, tira deux coups de revolver dans sa direction. La pauvre femme se sauva chez son voisin, en criant au secours. Elle fut aidée par celui-ci, elle croyait son mari devenu subitement fou.

M. Vermeiren s'étant rendu à l'appel de sa voisine, fut reçu à coups de revolver ; une balle l'atteignit au côté gauche de la mâchoire. Quant à la femme, qui avait pu se sauver à temps, l'énergie ne put l'aider.

Le docteur Pasquier, mandat pour soigner le blessé, put extraire la balle qui était pénétrée dans la mâchoire.

La police, informée de ce drame, appréhenda Steuperaert et le mit en état d'arrestation, sous l'inculpation de coups et blessures.

PENDANT QUE LA POLONAISE VIVAIT DANS LES « PALACES » SES ENFANTS MENDIAIENT

Au commencement du mois de décembre dernier, trois garçons, de 14 à 16 ans, se présentaient chez de nombreux industriels, commerçants et hommes d'affaires nantais et leur disaient qu'ils étaient polonais et qu'ils avaient besoin d'argent pour leur famille. Ils leur demandaient de leur donner de l'argent.

Le mari, en voyant arriver, tira deux coups de revolver dans sa direction. La pauvre femme se sauva chez son voisin, en criant au secours. Elle fut aidée par celui-ci, elle croyait son mari devenu subitement fou.

M. Vermeiren s'étant rendu à l'appel de sa voisine, fut reçu à coups de revolver ; une balle l'atteignit au côté gauche de la mâchoire. Quant à la femme, qui avait pu se sauver à temps, l'énergie ne put l'aider.

Le docteur Pasquier, mandat pour soigner le blessé, put extraire la balle qui était pénétrée dans la mâchoire.

La police, informée de ce drame, appréhenda Steuperaert et le mit en état d'arrestation, sous l'inculpation de coups et blessures.

UN ASSASSINAT D'UN ENCAISSEUR

IL EUT DES TÉMOINS, MAIS CEUX-CI NE PURENT INTERVENIR A TEMPS

On possède de nouveaux renseignements sur les circonstances dans lesquelles un encaisseur a été attaqué, près de Paris, par des automobilistes.

L'employé faisait sa tournée à bicyclette. Il était suivi de la voiture de ses agresseurs. A certain moment, celle-ci le culbuta avec une brutalité inouïe. Bien que très grièvement blessé, l'encaisseur se releva et saisissant sa pompe à bicyclette tombée près de lui, s'élança sur la voiture.

Cette scène avait été vue par plusieurs cultivateurs travaillant dans leur champ à environ trois cents mètres de là : MM. Marotte et Quéru. Ils s'apprétaient à porter secours à l'encaisseur lorsque cinq détonations retentirent. Les cultivateurs virent le malheureux s'écraser, puis la voiture repartit à toute allure, sans s'arrêter, s'élançant, mais ne purent que recueillir le dernier soupir de l'encaisseur, qui expira dans leurs bras sans avoir pu prononcer un seul mot.

50.000 FRANCS VOLES

Les témoins furent d'accord pour déclarer qu'avant le passage de l'encaisseur, ils avaient vu la camionnette stationner à côté d'un arbre d'un ruisseau.

L'encaisseur assassiné serait bien M. Jannot, 33 ans, demeurant quai de Schœ, à Sartrouville et employé à la Banque Nationale de Crédit.

On estime que le montant du vol commis sur sa personne s'élève à une cinquantaine de mille francs. D'après les indices, on espère mettre bientôt la main sur les agresseurs.

UN ASSASSIN ÉCHAPPE A LA GUILLOTINE

Le braconnier Armand Mauger, condamné à mort à la dernière session des assises d'Eure-et-Loir, pour meurtre du brigadier Robin, a appris hier que, par décision présidentielle, sa peine est commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Un jeune braconnier tué par un garde près de Laon

Trois jeunes gens de Crépy-en-Laonnois, revenant d'une chasse au furet, aperçurent à 500 mètres deux le garde Buires, de Couvron. A sa vue, les frères Paul et Pierre Lefèvre s'enfuirent promptement et les trois lapins, mais Jean Duchêne, atteint de claudecaudation à la suite de blessure de guerre, était rejoint aussitôt par le chien du garde, qui l'attrapa par ses vêtements. A ce moment, le garde tira sur le jeune homme, qui sautait mortellement blessé. Puis, sans s'occuper de sa victime, le garde jeta son fusil et rentra chez lui.

Les frères Lefèvre, qui n'avaient pas assisté au drame, rentrèrent à Crépy, où ils avertirent la famille Duchêne qui ayant été surprise par le garde, ils avaient dû fuir et que leur fils ne tarderait pas à rentrer.

Ce n'est qu'après avoir attendu le retour du jeune homme jusqu'au lendemain que ses parents se mirent à sa recherche et découvrirent son cadavre.

C'est au moment où le garde Buires se rendait sur le lieu, le docteur Derancourt, après autopsie, déclara que la balle avait perforé le foie.

Arrêté pour homicide, le garde Buires, qui est âgé de 73 ans, a reconnu avoir tiré sur Duchêne ; il a été écroué à la prison de Laon.

DES TRAINS ONT SUBI DE SÉRIEUX RETARDS

La montée des eaux s'est encore accentuée entre Longueau et Albert, au cours de la soirée de lundi.

C'est ainsi que la voie ferrée Paris-Lille a été recouverte de vingt centimètres d'eau environ, vers 20 heures, sur une longueur de plusieurs kilomètres.

De ce fait, tous les trains passant sur cette ligne ont eu de sérieux retards. Signaux particulièrement que le rapide Paris-Lille, qui devait arriver en cette dernière ville à 22 h. 15, n'est entré en gare qu'à 23 h. 35. Le passage dans l'eau avait, par ailleurs, occasionné de sérieux dégâts à la machine et on s'était vu contraint, en gare d'Arras, de mettre une nouvelle locomotive au rapide.

Du fait de cette inondation, les voies ferrées devront être sérieusement visitées, car il y a toujours à craindre des effondrements en pareil cas, surtout au passage des grands rapides.

LA DÉCRUE DE LA LYS

On a constaté une baisse des eaux de la Lys, de 0 m. 20 environ, dans les rues du Pont-de-Pierre, des Capucins, de Bethune, à Merville, où l'eau atteignait par endroits 0 m. 70. La situation ne paraît pas s'être améliorée. Dans la région certaines sections sont encore complètement isolées. Dimanche après-midi deux voitures du train des équipages sont arrivées et les militaires ont relevé le pont sur les maisons envahies par l'eau ; ils opérèrent également le ravitaillement dans les sections de Caudescore et du Sart. On espère que bientôt le travail pourra reprendre dans ces zones.

L'assassinat d'un encaisseur

IL EUT DES TÉMOINS, MAIS CEUX-CI NE PURENT INTERVENIR A TEMPS

On possède de nouveaux renseignements sur les circonstances dans lesquelles un encaisseur a été attaqué, près de Paris, par des automobilistes.

L'employé faisait sa tournée à bicyclette. Il était suivi de la voiture de ses agresseurs. A certain moment, celle-ci le culbuta avec une brutalité inouïe. Bien que très grièvement blessé, l'encaisseur se releva et saisissant sa pompe à bicyclette tombée près de lui, s'élança sur la voiture.

Cette scène avait été vue par plusieurs cultivateurs travaillant dans leur champ à environ trois cents mètres de là : MM. Marotte et Quéru. Ils s'apprétaient à porter secours à l'encaisseur lorsque cinq détonations retentirent. Les cultivateurs virent le malheureux s'écraser, puis la voiture repartit à toute allure, sans s'arrêter, s'élançant, mais ne purent que recueillir le dernier soupir de l'encaisseur, qui expira dans leurs bras sans avoir pu prononcer un seul mot.

50.000 FRANCS VOLES

Les témoins furent d'accord pour déclarer qu'avant le passage de l'encaisseur, ils avaient vu la camionnette stationner à côté d'un arbre d'un ruisseau.

L'encaisseur assassiné serait bien M. Jannot, 33 ans, demeurant quai de Schœ, à Sartrouville et employé à la Banque Nationale de Crédit.

On estime que le montant du vol commis sur sa personne s'élève à une cinquantaine de mille francs. D'après les indices, on espère mettre bientôt la main sur les agresseurs.

UN ASSASSIN ÉCHAPPE A LA GUILLOTINE

Le braconnier Armand Mauger, condamné à mort à la dernière session des assises d'Eure-et-Loir, pour meurtre du brigadier Robin, a appris hier que, par décision présidentielle, sa peine est commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

DÉRAILLEMENTS

SEPT VICTIMES, PRÈS DE BORDEAUX

Le train 1162, allant de Thiviers à Angoulême, a déraillé à deux kilomètres de la gare de Challes, près de Bordeaux. Le premier wagon derrière la locomotive a sorti des rails et a versé sur le talus. Le deuxième s'est jeté sur le premier, puis la voiture suivante s'est placée en travers de la voie et un quatrième wagon est venu s'y écraser sur elle. Sept personnes, dont le chef de train et le mécanicien, ont été blessées.

Le Parquet s'est rendu sur les lieux.

DEUX VICTIMES A COUTANCES

Le train de voyageurs de la ligne Lisson-Lamballe, arrivant en gare de Coutances à 11 heures du matin, a déraillé en partie un peu avant cette station, par suite de la rupture de l'essieu d'un wagon ; deux voyageurs ont été blessés.

HUIT FEMMES TUÉES PAR UN TRAIN EN AUVERGNE

Une